



Paris, le 10 juillet 2020

## Une stratégie économique face à la crise

Les mesures de confinement mises en place en réponse à la pandémie de Covid-19 ont conduit à une chute brutale de l'activité économique. En est résulté un choc inédit par sa nature, à la fois d'offre et de demande, et fortement différencié selon les secteurs. Malgré une épargne abondante des ménages et des mesures de soutien aux ménages et aux entreprises, des risques macroéconomiques et financiers demeurent. Dans cette nouvelle *Note du CAE*, **Philippe Martin**, **Jean Pisani-Ferry** et **Xavier Ragot** définissent les objectifs que devrait se donner la politique économique et avancent plusieurs recommandations pour éviter une dégradation trop forte de l'emploi ou des chances de survie des entreprises. Les mesures préconisées portent sur des aides à l'embauche, la mise en place d'un bouclier anti-faillite en direction des secteurs et entreprises en difficulté et des mesures de soutien au pouvoir d'achat ciblées sur les ménages les plus modestes. Avec les investissements nécessaires pour réorienter la croissance, ils estiment que le plan de relance nécessaire (hors mesures de liquidités et aides européennes) devrait se situer autour de 2 points de PIB.

### Quels instruments de soutien à l'économie ? Combiner des mesures d'offre et de demande

Dans une phase post-traumatique marquée par l'incertitude, l'État doit être à la fois réactif, pour s'adapter à un contexte évolutif, et extrêmement lisible, pour redonner confiance aux ménages et aux entreprises. L'objectif devrait être de retrouver à horizon d'un an le niveau d'activité de la fin 2019 et résorber le déficit d'emploi d'ici la fin 2021. Les auteurs proposent d'agir sur quatre fronts : *les entreprises*, pour éviter une contraction de l'offre et préserver la viabilité des entreprises dont l'insolvabilité est conjoncturelle ; *l'emploi*, pour contrer une hausse violente du chômage ; *le pouvoir d'achat*, pour aider les ménages les plus vulnérables et soutenir la demande ; *la réorientation de la croissance*, en particulier sur la transition environnementale, permettant d'offrir une perspective claire à l'investissement. Pour aider les entreprises en difficulté plusieurs outils existent et sont discutés, mais les choix doivent être faits rapidement. Sur l'emploi, ils soutiennent une prime à l'embauche comme l'instrument le plus efficace dans la situation. Il importe dans les mois à venir de poursuivre et d'achever la remobilisation de l'emploi, ce qui aura aussi un impact primordial sur le comportement des ménages en termes de consommation. Des mesures d'aides aux ménages modestes et précaires sont également nécessaires socialement et efficaces économiquement compte tenu de leur plus grande propension marginale à consommer.

**Recommandation 1.** Calibrer une réponse contingente de politique économique en vue de retrouver à horizon d'un an le niveau d'activité de la fin 2019 et résorber le déficit d'emploi d'ici la fin 2021 .

**Recommandation 2.** Mettre en place rapidement un bouclier anti-faillites ciblé sur les secteurs et entreprises en difficulté.

**Recommandation 3.** Soutenir rapidement l'emploi via des aides forfaitaires pour les embauches concentrées sur les bas salaires et plus généreuses pour les jeunes.

**Recommandation 4.** Proposer aux jeunes qualifiés à partir de septembre 2020 un contrat temporaire avec l'Éducation nationale pour faire du tutorat auprès des jeunes élèves qui ont décroché pendant le confinement.

**Recommandation 5.** Soutenir le pouvoir d'achat des ménages modestes par des transferts ciblés et des bons d'achat de biens et services en accord avec la transition environnementale.

La crise sanitaire induit un réexamen des priorités collectives justifiant de nouveaux investissements, du fait des enjeux environnementaux, de souveraineté économique à l'échelle de l'Europe, de la numérisation et d'un effort accru en faveur de la santé, de la recherche et de l'Université. L'ensemble de ses mesures représente un coût budgétaire important, de l'ordre de 2 points de PIB. La grande incertitude entourant la situation économique devait conduire à ne pas écarter une aide additionnelle en cas de menace de fléchissement de la reprise, dans le cadre de la stratégie contingente qu'ils privilégient.

**Recommandation 6.** Mettre en œuvre un plan de relance de l'ordre de 2 points de PIB sur dix-huit mois (hors mesures de liquidité et aides européennes), qui pourra être augmenté en cas de fléchissement de la dynamique de redressement.

## Financer l'effort de soutien

La crise et l'ensemble de ces mesures de soutien conduiront à une augmentation importante de la dette publique, autour de 120 points de PIB fin 2020 mais le risque d'affaissement économique fait courir un risque encore plus grave. La faiblesse des taux d'intérêt est analysée comme un phénomène durable permettant de rester sur une trajectoire soutenable avec un niveau de dette plus élevé. Elle doit aussi être prise en compte dans l'évaluation de la rentabilité des projets d'investissement afin de ne pas évincer des projets qui répondent à nos objectifs quantitatifs de réduction des émissions à horizon de trente ans. Même si la probabilité de remontée des taux d'intérêt est faible, l'État pourrait en partie s'assurer contre ce risque en augmentant la maturité de ses emprunts. Enfin, un cadre budgétaire comportant une ancre crédible de dette publique devra être reconstruit mais il ne faut pas reproduire l'erreur de 2011-2013 d'un ajustement budgétaire trop précoce.

**Recommandation 7.** Réduire le taux d'actualisation en se basant les taux d'intérêt de marché pour évaluer les projets d'investissement dans la transition écologique.

**Recommandation 8.** Pour s'assurer contre le risque de remontée des taux, allonger la maturité de la dette française.

Retrouvez les Notes du CAE sur [www.cae-eco.fr](http://www.cae-eco.fr)

### A propos du Conseil d'analyse économique

Placé auprès du Premier ministre, le Conseil d'analyse économique a pour mission d'« éclairer, par la confrontation des points de vue et des analyses, les choix du gouvernement en matière économique ». Il est composé d'économistes universitaires et de chercheurs reconnus et réalise en toute indépendance ses travaux qu'il rend publics. Les opinions exprimées dans les Notes du CAE sont celles de leurs auteurs et n'engagent ni le Conseil, ni le Président délégué, ni bien entendu le Premier ministre.

### Contact Presse

Christine CARL

01 42 75 77 47 / 06 85 42 77 64

Suivez @CAEinfo sur Twitter 

[christine.carl@pm.gouv.fr](mailto:christine.carl@pm.gouv.fr)

Courriel itinérant : [christine.carl@cae-eco.fr](mailto:christine.carl@cae-eco.fr)